

Appel à contributions
Revue *Horizons Maghrébins* – Édition numérique
« Femmes, genre et sexualité dans la région du MENA »
(Middle East and North Africa – Moyen Orient et Afrique du Nord)

Les recherches sur les femmes, le genre et la sexualité dans la région du MENA abordent des problématiques pressantes. À en croire les études quantitatives du Forum économique mondial, les sociétés de cette région figurent parmi les moins performantes au monde en matière d'égalité entre les sexes.¹ Les pratiques discriminatoires les plus saillantes envers les femmes incluent les inégalités d'accès à l'éducation, au marché du travail et aux soins de santé ; la féminisation de la pauvreté et de la dépendance économique ; les inégalités au sein de l'institution du mariage ; l'infériorisation dans la sphère privée et une participation jalonnée d'embûches dans la sphère publique ; diverses formes de violence basée sur le sexe ; la banalisation de ces violences ; la dévalorisation du potentiel humain des femmes ; et ultimement, le déni du respect de leur dignité humaine.

Pourtant, les luttes des femmes contre le patriarcat et la domination masculine, aussi bien sous forme de résistance individuelle que de mouvement féministe organisé, datent d'au-moins un siècle et demi, et ont pris des expressions plurielles dans les sociétés du MENA. D'ores et déjà, dans les années 1860, des femmes issues des classes bourgeoise et aristocratique ont fondé des salons littéraires, des clubs de femmes et des journaux féminins au Proche-Orient.² Étant conscientes de la subordination des femmes en tant que groupe, elles ont lutté au moyen de leurs écrits pour que leurs semblables aient un minimum de droits, principalement le droit à l'éducation, comme l'a fait, entre autres, la Libanaise Zainab Fawwaz (1860-1914) dans *Al-Rasail al-Zainabiyya (Les lettres de Zainab)*. De plus, les mémoires de l'Égyptienne Huda Shaarawi, considérée comme la première féministe arabe, révèlent qu'en 1890, les débats dans les salons littéraires du Caire soulevaient déjà les questions du voile, de la réclusion, de la ségrégation des sexes et des inégalités dans l'institution du mariage.

¹ World Economic Forum, *The Global Gender Gap Report 2021 (Rapport mondial sur l'écart entre les genres 2021)*, 10, dernier accès 9 février 2022, https://www3.weforum.org/docs/WEF_GGGR_2021.pdf

² Margot Badran & Miriam Cooke (dir.), *Opening the Gates, a Century of Arab Feminist Writing* (Londres : Virago Press, 1990).

Par ailleurs, à peine quelques années plus tard, le féminisme moderne, c'est-à-dire un mouvement public organisé, a émergé d'abord en Égypte en 1920, ensuite au Proche-Orient dans les décennies suivantes, et au Maghreb dans les années 1940. Étant donné le contexte international de l'époque, ces mouvements féministes ont été à la fois engagés dans les luttes anticoloniales et dans les luttes contre les structures patriarcales qui, entre autres, limitent l'accès des femmes à l'éducation en particulier, et à la sphère publique en général, et qui légitiment les inégalités entre les genres dans l'institution du mariage et dans les lois régissant le divorce. Parmi les pionnières du féminisme moderne figurent Malika al-Fassi au Maroc,³ Meriem Belmihoub en Algérie⁴ et Radhia Haddad en Tunisie.⁵

Certes, à partir de 1970, grâce aux luttes de ces pionnières du féminisme moderne, les femmes de la région du MENA ont réalisé des gains importants de droits, dont la fin des siècles « du voile, du harem et de la réclusion des femmes », avec pour conséquence l'accès massif de ces dernières à l'éducation et à la sphère publique – jusqu'à un certain degré. Cependant, au fil des décennies, de nombreuses féministes se sont rendu compte que même si elles ont partagé les mêmes bancs d'école que leur conjoint, l'éducation et l'autonomie financière dont elles jouissent n'ont pas ou ont très peu déstabilisé la hiérarchie des genres, notamment au sein du couple et de la famille. De plus, celles d'entre elles qui militent au sein des partis politiques ont fait un double constat : d'un côté, elles sont marginalisées au sein de leur formation ; et de l'autre, leurs demandes d'égalité des droits entre les femmes et les hommes tendent à être considérées comme des préoccupations bourgeoises. Résultat, les années 1980 ont vu émerger le féminisme associatif. Entre autres exemples, *l'Association démocratique des femmes marocaines* a été fondée en 1985, *l'Union de l'action féminine* en 1987, et *Femmes Algériennes Revendiquant leurs Droits* (FARD) en 1995. Dès lors, les féministes dialoguent directement avec les autorités gouvernementales compétentes en matière de politiques visant l'égalité entre les genres. Sans surprise, l'une de leurs premières requêtes a porté sur la réforme du code de la famille, document qui consacre des inégalités majeures entre les femmes et les hommes. À ce propos, citons les luttes

³ Osire Glacier, *Femmes politiques au Maroc : d'hier à aujourd'hui* (Casablanca : Tarik Éditions, 2013) & (Casablanca : Éditions le Manifeste, 2021), 138-142.

⁴ Michel Miaïlle, « Belmihoub, Meriem (épouse Zerdani) [Alger 1935] », in Béatrice Didier, Antoinette Fougue & Mireille Calle-Gruber (dir.), *Le dictionnaire universel des créatrices* (Paris : Éditions des femmes, 2013).

⁵ Radhia Haddad, *Parole de femme* (Tunis : Elyssa, 1995).

de la féministe Algérienne Fatma Boufenik et la campagne codirigée par la féministe marocaine Latifa Jbabdi, exigeant la réforme du code de la famille respectivement en Algérie et au Maroc et ayant recueilli plus d'un million de signatures.

Toutefois, l'émergence du fondamentalisme islamique, qui fait du voile et de la réclusion des femmes un devoir divin, rend le combat des femmes dans la région du MENA plus complexe : non seulement doivent-elles s'attaquer aux problématiques féministes universelles, telles que les inégalités de droits entre les genres, mais aussi faire face à la délégitimation du féminisme arabe et maghrébin sous prétexte qu'il serait un phénomène occidental qui menacerait la religion. Dans un tel contexte, les féministes ont adopté des démarches plurielles. Ainsi, dès la fin des années 1980, le féminisme islamique a procédé à des relectures féministes du Coran, dans le but de montrer que l'islam et l'égalité des genres ne sont pas incompatibles. À titre d'exemple de féministes islamiques, citons la Marocaine Asma Lamrabet,⁶ la Tunisienne Olfa Youssef,⁷ et l'Algérienne Marieme Helie Lucas, co-fondatrice du réseau international *Femmes vivant sous les lois musulmanes (Women Living Under Muslim Laws)*.⁸ En outre, des intellectuel·les, des artistes et des chercheur·e·s ont consacré divers travaux à la problématique des inégalités entre les femmes et les hommes, peu importe si ces inégalités sont légitimés par le colonialisme, le dogme religieux ou les construits de la culture et des traditions nationales. À titre d'exemple, citons Fadéla M'rabet, Fatima Mernissi, et Nawal Saâdawi.⁹

Avec les révoltes arabes et maghrébines de 2011, de nouvelles formes de protestation contre les discriminations qui pèsent sur les femmes ont vu le jour. Après avoir fait le constat que la nudité du corps féminin constitue l'un des grands tabous des sociétés du MENA, l'Égyptienne Alya Mehdi publie une photo d'elle, nue, sur les médias sociaux en 2011. La Tunisienne Amina Sboui suivra ce geste en 2013, et diffusera, toujours sur les médias sociaux, une photo d'elle, seins nus, avec

⁶ Asma Lamrabet, *Femmes et hommes dans le Coran : quelle égalité ?* (Liban : Albouraq, 2012).

⁷ Olfa Youssef, *Le Coran au risque de la psychanalyse* (Paris : Albin Michel, 2007).

⁸ Marieme Hélié Lucas, « Des femmes issues de l'émigration 'musulmane' se battent pour la laïcité », *Cahiers du genre*, vol. 3 (2012) : 213-214.

⁹ Et pour ne citer que les volumes spéciaux des revues : Femmes du Maghreb de la revue *Clio-histoire, femmes et sociétés*, n°9/1999, 327 p. Presses Universitaires du Mirail. (Coordinatrices du numéro : Agnès Fine et Claudine Leduc. Ce volume a fait suite à un premier volume consacré aux Femmes d'Algérie, publié en 1995, dès la fondation de cette publication en 1995. C'était pour le comité de rédaction : "une façon de dire, comme il le pouvait, sa solidarité à ceux qui vivaient dans la quotidienneté de la terreur" ; *Sou'al*, n°4, dossier intitulé : les femmes dans le monde arabe, revue, aujourd'hui disparue, dirigée par l'historien algérien Mohammed Harbi. Et le volume "Être femme et arabe", publié par *Les Cahiers de l'Orient*, n°13, 1989.

une phrase écrite sur son torse : « Mon corps m'appartient et n'est source d'honneur pour personne. »

Si la démarche de Mehdi et de Sboui a choqué le grand public, il n'en demeure pas moins que, déjà dans les années 1980, des chercheuses ont abordé les thématiques du corps féminin, des construits de la sexualité et des inégalités entre les genres. Dans son œuvre *al-Maraa wa al-jins wa al-ountha hiya al-asl (La Femme et le sexe, et la femelle est l'origine)*, Nawal Saâdawi conclut que les lois les plus répressives dans l'histoire de l'humanité sont celles qui portent sur la prohibition de la sexualité féminine.¹⁰ En outre, dans son livre *Sexe idéologie Islam*, Fatima Mernissi avance, quant à elle, que dans l'ordre patriarcal musulman, ce n'est pas la sexualité qui est attaquée, mais les femmes¹¹. Perçues comme ayant une sexualité agressive, celles-ci incarneraient les dangers d'une sexualité destructrice et démesurée ; d'où la nécessité de protéger l'ordre social. Or, parmi les mesures de protection de cet ordre figurent le port du voile, la surveillance des femmes et la ségrégation des sexes. Et dans les dernières décennies, la Libanaise Joumana Haddad a fondé *Jasad (Le Corps)*, revue spécialisée dans les arts et les littératures portant sur le corps. Par ailleurs, dans une étude récente, la canado-marocaine Osire Glacier place la sexualité au centre de son analyse des dynamiques sociales et politiques qui transforment les femmes en corps féminin approprié, soumis, exploité, et dévalorisé partout où ce corps gravite, que ce soit en famille, à l'école, sur la rue, dans le marché du travail et dans l'institution du mariage.¹²

Vu l'urgence de la situation des femmes au MENA, nous consacrons ce numéro à la thématique des femmes / genre / sexualité dans les sociétés de cette région. En adoptant une approche pluridisciplinaire, nous envisageons d'élaborer une réflexion portant sur le sujet autour de trois axes : 1) les liens de cause à effets entre l'infériorisation des femmes, d'une part, et les construits du féminin, du masculin et de la sexualité patriarcale, d'autre part ; 2) la démocratie et la démocratisation des relations femmes / hommes ; et 3) l'universalité des luttes des femmes contre la domination masculine et leurs spécificités culturelles.

¹⁰ Nawal Saâdawi, *al-Maraa wa al-jins wa al-ountha hiya al-asl (La Femme et le sexe, et la femelle est l'origine)* (Beyrouth : Moassassa al-arabia lid-dirassate wa n-nachr, 1974), 72.

¹¹ Fatima Mernissi, *Sexe idéologie Islam* (Casablanca : Les Éditions maghrébines, 1985), 28.

¹² Osire Glacier, *Le Sexe nié. Féminité, masculinité et sexualité au Maroc* (Montréal : La Pleine Lune, 2019) & (Casablanca : La Croisée des Chemins, 2020).

Axe I : Les liens entre l'infériorisation des femmes, d'une part, et les construits du féminin, du masculin et de la sexualité patriarcale, d'autre part

Les thématiques des construits du féminin, du masculin et de la sexualité demeurent, jusqu'à un certain degré, taboues dans les sociétés du MENA. Les études qui s'y consacrent tendent à s'exposer aux critiques. Entre autres, des voix les assimilent à des préoccupations de « privilégiées ». Pourtant, les femmes de ces sociétés et d'ailleurs, toutes les classes sociales confondues, ont moins accès aux ressources économiques et possèdent moins de pouvoir personnel que les hommes. Inévitablement, plusieurs questions se posent. Quel est l'impact des construits du féminin, du masculin et de la sexualité sur la marginalisation économique des femmes ? De façon analogue, comment ces construits affectent-ils l'autonomie personnelle des femmes ? Par ailleurs, comment des facteurs additionnels, tels que le statut matrimonial, l'appartenance de classe et la division entre urbanité et ruralité, affectent-ils de façon différenciée le groupe des femmes en matière des contraintes qui pèsent sur leur corps, telles que codes d'honneur, droits reproductifs, criminalisation de l'avortement et normes de beauté oppressantes ? Quels sont les liens entre la dévalorisation de l'indépendance économique des femmes et l'exposition de certaines d'entre elles à la prostitution ? Pourquoi depuis l'ère des indépendances à nos jours, les femmes en tant que groupe ont peu bénéficié des divers programmes de développement national ?

Axe II : La démocratie et la démocratisation des relations hommes / femmes

Dans les sociétés de la région du MENA et d'ailleurs, les structures du pouvoir demeurent principalement masculines. Pourtant, les femmes participent à la sphère publique depuis plusieurs générations. De surcroît, bien que les femmes gagnent des droits, ces gains ne parviennent pas pour autant à défaire les construits des genres. À cet égard, plusieurs questions se posent. Pourquoi, même si les femmes excellent dans leurs études et dans leurs carrières, les postes de décisions politiques, économiques et financières sont-ils confiés à des hommes dans la majorité écrasante des cas ? Si en principe tous les emplois sont aujourd'hui ouverts aux femmes, pourquoi ce sont en général les hommes qui remplissent les fonctions du ministre de l'Intérieur, de directeur de l'institution de la police, du commissaire de police, des hauts officiers militaires, des membres du Conseil des docteurs de loi islamique, des membres du Conseil de la magistrature, etc. ?

Cette série de questions soulève des interrogations d'un autre ordre. Quels sont les liens de cause à effets entre les structures masculines du pouvoir et la culture du viol qui sévit dans la quasi-totalité des sociétés humaines ? Si les femmes exerçaient le pouvoir, est-ce qu'elles exprimeraient des perspectives différentes ? Par exemple, si une femme présidait l'institution de la police, déploierait-elle plus de policiers dans les rues de jour comme de nuit pour veiller sur la sécurité de tout un chacun, et plus particulièrement celle des femmes et des personnes vulnérables ? De façon analogue, est-ce que la police aurait une formation adéquate pour intervenir dans les situations de violence conjugale et d'agression sexuelle ? Quels sont les liens causaux existant entre la violence basée sur le sexe et la violence politique, au sens classique du terme ? Concrètement, si la police était formée pour véritablement veiller sur la sécurité humaine, ses agents seraient-ils déployés pour réprimer les manifestations populaires pacifiques à coups de matraque et de gaz lacrymogène, comme ils le font de nos jours dans les rues arabes et maghrébines, et ce, dans le but de protéger le pouvoir de l'élite masculine de l'État ?

Axe III : L'universalité des luttes des femmes contre la domination masculine et leurs spécificités culturelles

Pour des raisons méthodologiques, Pierre Bourdieu s'est d'abord penché sur l'écriture du corps dans un village de Kabylie, en Algérie¹³. En dégagant une image grossière des structures androcentriques dans ce lieu isolé géopolitiquement, il restitue la visibilité de ces mêmes structures en France, en particulier, et en Occident en général. Suite à ce parallélisme, le sociologue constate, non sans surprise d'ailleurs, que la vision androcentrique du cosmos, avec son principe du primat de la masculinité et ses schémas sexués, se retrouve dans des espaces anthropologiques que tout distingue *a priori*, à savoir chez les paysans montagnards de Kabylie, les grands bourgeois anglais de Bloomsbury en Angleterre du siècle passé et les femmes et les hommes de l'Europe et de l'Amérique du Nord d'aujourd'hui.¹⁴ La chercheuse Osire Glacier rajoute, quant à elle, la société marocaine et le cinéma de Hollywood à la liste de ces espaces anthropologiques distincts. En effet, dans son livre *Le Sexe nié*,¹⁵ elle met en exergue les construits du féminin, du masculin et de la sexualité au Maroc, tout en pointant des survivances de ces construits dans

¹³ Pierre Bourdieu, *La Domination masculine* (Paris : Seuil, 1998), 9.

¹⁴ *Ibid.*, 89.

¹⁵ Glacier, *Le Sexe nié*, *op. cit.*

l'imaginaire du cinéma de Hollywood. En exposant les mêmes dynamiques d'infériorisation des femmes, quoiqu'atténuées dans l'imaginaire hollywoodien, elle suggère que le patriarcat et la domination masculine sévissent dans la quasi-totalité des sociétés humaines, les seules variantes étant leur expression culturelle et l'intensité de leur dépréciation des femmes. À ce propos, rappelons que, selon les statistiques du Forum économique mondial, l'égalité des sexes n'est atteinte dans aucun pays du monde.¹⁶ Aussi Osire Glacier conclut-elle que, si les femmes ont gagné leurs droits en Occident, ces gains s'inscrivent dans des dynamiques plus larges de démocratie, de laïcité et de raffinement des institutions de l'État moderne.

Une telle affirmation soulève un ensemble de questions. Est-ce que la problématique des femmes dans la région du MENA s'inscrit tout bonnement dans un déficit démocratique plus large ? Relève-t-elle plutôt de spécificités locales ? En ce sens, quel est l'impact des définitions officielles de la religion, de la culture et des traditions nationales sur les construits des genres ? Est-ce que les régimes autoritaires sont également des régimes patriarcaux ? Comment expliquer le tabou triangulaire qui frappe la politique, la religion et la sexualité dans la quasi-totalité des sociétés de cette région ?

Par ailleurs, dans le contexte actuel de résurgence des fondamentalismes religieux, est-ce que les féminismes islamiques font avancer les droits des femmes dans les sociétés du MENA, ou renforcent-ils plutôt le dogme religieux ? De façon analogue, dans quelle mesure la laïcité est-elle une « affaire de femmes », comme le soutient Marieme Helie Lucas, féministe algérienne, et cofondatrice de l'organisation la « Laïcité est une affaire de femmes » (*Secularism is a Women's Issue*) ?

Informations pour les contributions :

Votre article ne doit pas dépasser 12 pages (avec 4040 signes par page espaces compris, corps 12). Les notes sont à signaler en bas de chaque page.

Prière de remplir la fiche technique ci-dessous au plus tard le 15 septembre 2022, et de l'envoyer au directeur de rédaction : Mohammed Habib Samrakandi : habib.samrakandi@free.fr

¹⁶ World Economic Forum, *The Global Gender Gap Report 2021 (Rapport mondial sur l'écart entre les genres 2021)*, op. cit.

Objet : Ma proposition soumise à l'appréciation du Comité de lecture de la revue Horizons Maghrébins et de la responsable scientifique de ce volume

Nom :

Prénom(s) :

Adresse électronique :

Titre (provisoire de l'article) :

Résumé (en dix lignes maximum) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Mots-clés :

Présentation de l'auteur(e) : (en signalant vos derniers travaux sur le sujet de cet appel)